

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26.06.2008

Membres présents : Mmes A.BLONDEL, Ja.LECACHEUR, J.NOURTIER, I.RENAULT, F.TERNOIS.
Mrs D.BARRE, F.BLONDEL, H.BOURGAULT, D.DELOR, Ph.GAUTHIER, D.GRISOLET,
A.LEBIGOT, D.LEBIGOT, P.ROUSSEL, G.SENCE, G.SENECAL.

Absents excusés : Mrs P.ANNE, Jo.LECACHEUR, E.LEPOITTEVIN, J.MANOURY.
Représentant de la LNHB

Invitée : Mme I.ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h00.

Gérard SENECAL remercie les administrateurs d'avoir réservé leur soirée pour ce C.A.
Il présente les excuses des représentants de la LNHB, ainsi que celles de quelques administrateurs, retenus par d'autres obligations.

Reprenant le projet d'ordre du jour, il souhaite que les projets Comités pour l'olympiade soient conçus ensemble car devant être un projet de groupe. Chacun étant donc appelé à apporter ses idées.

Il revient en particulier sur la nécessité de mettre en place une politique de développement et d'offres attractives pour les jeunes dont les effectifs stagnent... étant entendu que la population vieillit !

⇒ **Elections aux postes de responsabilités :**

1) Bureau Directeur :

Gérard SENECAL fait part de ses réflexions, pendant la semaine écoulée, concernant les attributions de postes, et au bureau directeur, et pour les présidences des commissions. Il aurait souhaité atteindre la parité, mais au vu de la constitution du CA, cela était impossible.

Il a tenu compte, le plus possible, des souhaits des uns et des autres, s'est concerté avec **Isabelle ROUSSEL**, véritable oreille du Comité.

C'est pourquoi il a tenu à adresser ses propositions aux administrateurs avant le Conseil d'Administration de ce soir. Il pense ainsi avoir donné à chacun un temps de réflexion et de concertation avant la réunion de ce soir.

Gérard SENECAL indique également qu'il a l'intention de demander aux administrateurs un vote bloqué en ce qui concerne le Bureau Directeur car, étant en début de mandat, il lui semble nécessaire que le BD soit en phase avec le président. Rappelant au passage que nous ne sommes pas dans la même situation qu'en 2006 et nous n'avons donc pas « à nous compter ». Il n'a pas souhaité évincer qui que ce soit mais a pensé aux souhaits et capacités de chacune et chacun.

Par contre, **Jacqueline LECACHEUR** est appelée à choisir entre ses responsabilités potentielles au B.D. ou sa participation à la commission de discipline (les deux étant incompatibles alors que le mari et la femme peuvent siéger ensemble à la discipline).

Jacqueline LECACHEUR accepte de siéger au Bureau Directeur.

Alexandre LEBIGOT demande si ce vote global est conforme à nos statuts.

Gérard SENECA répond qu'il n'y a rien d'indiqué à ce sujet dans nos textes, seul le vote secret est obligatoire.

Daniel BARRE demande si les textes prévoient un nombre précis de membres pour le Bureau Directeur.

Gérard SENECA répond que les textes prévoient que le Bureau Directeur doit être composé « *au minimum d'un président, de 2 vice-présidents, d'un secrétaire général, d'un trésorier* ». Soit un nombre minimum de 5.

Ayant répondu à toutes les questions, il propose que l'on passe au vote, à bulletin secret.

oui	15	abstention	1	Non	0
-----	----	------------	---	-----	---

Sont donc élus :

- Vice-présidents : **Daniel DELOR, Jacques MANOURY**
- Secrétaire Générale : **Annie BLONDEL**
- Trésorière : **Françoise TERNOIS**
- Membres : **Jacqueline LECACHEUR, François BLONDEL, Hugues BOURGAULT.**

2) Présidences de commissions :

Gérard SENECA souhaite que, là aussi, il lui soit fait confiance puisque presque tous ont été contactés par téléphone.

Il donne l'essentiel des échanges téléphoniques et pour celles et ceux qu'il n'a pas appelés, sollicite leur accord. C'est le cas pour **Isabelle RENAULT** qu'il souhaite voir continuer l'excellent travail fourni pendant le mandat écoulé pour la promotion du handball, **Jocelyne NOURTIER** pour les qualifications ...

Plus difficile a été le choix pour ce qui concerne la commission d'arbitrage qu'il souhaite attribuer à **François BLONDEL** malgré ses réticences dues à son emploi très prenant. Mais, avec la « sectorisation » mise en place par **Pascal LEGUILLON**, cela devrait être moins lourd à porter.

Pour la technique, après le retrait de **Jacques MANOURY**, il n'y aura plus qu'un président qui devra lui aussi déléguer des responsabilités. Mais cela permettra de ne plus parler que d'une voix et être plus audible lors des réunions de l'ETR.

Isabelle RENAULT accepte bien qu'elle « récite » le terme de président.

Gérard SENECA lui propose de plutôt voir dans ces fonctions un rôle de « référent » ...

Françoise TERNOIS fait remarque qu'il s'agit souvent, effectivement, d'un rôle de décision, et donc bien d'une présidence ...

Pour la commission de discipline, **Joël LECACHEUR** ayant déjà assuré cette présidence, **Gérard SENECA** a tout naturellement pensé à lui pour ce mandat.

Il précise cependant que, pour ce qui concerne la discipline et son instructeur de dossiers, le vote devra se faire séparément pour éviter les futurs litiges.

Pour les Obligations (futures CMCD), dans la continuité, il propose **Patrice ANNE**.

Pour ce qui concerne la réglementation, **Daniel BARRE** s'est porté candidat auprès d'**Isabelle ROUSSEL** ... même s'il n'avait pas dit « président ».

Une commission était en sommeil : la commission salles et terrains (équipements). **Daniel LEBIGOT** étant responsable méthodes, cette commission lui est proposée.

Gérard SENCE souhaitait prendre un peu de recul, mais était intéressé par la lutte contre les incivilités. Cette commission lui est proposée.

Enfin, la commission des finances est proposée à **Jacqueline LECACHEUR**, celle-ci étant comptable de profession.

Quand au poste de médecin, vivement recommandé par la FFHB pour les Ligues ET les Comités, il sera fait appel aux ressources humaines des uns et des autres pour une cooptation en règle. **Françoise TERNOIS** connaissant quelqu'un ayant cette spécialité de « médecin du sport » sera chargée de contacter ce médecin. **Daniel BARRE** contactera celui de Grand Quevilly. En passant, **Gérard SENEAL** indique qu'il serait aussi souhaitable de prévoir des kinésithérapeutes lors de nos regroupements et compétitions Inter-comités.

Le président propose donc le vote bloqué, chacun ayant pu s'exprimer, sauf en ce qui concerne le président de la Commission de Discipline et l'Instructeur des dossiers de discipline.

Personne ne s'y opposant, le vote a donc lieu.

- Présidences des commissions

oui	15	abstention	1	Non	0
-----	----	------------	---	-----	---

Sont donc élus :

Président Commission d'Organisation des Compétitions :	⇒ Patrick ROUSSEL
Présidente Commission des Qualifications	⇒ Jocelyne NOURTIER
Président Commission d'Arbitrage :	⇒ François BLONDEL
Président Commission Technique :	⇒ Hugues BOURGAULT
Présidente Commission Développement:	⇒ Isabelle RENAULT
Président Commission des Obligations CMCD :	⇒ Patrice ANNE
Président Commission des Statuts et de la Réglementation	⇒ Daniel BARRE
Président Commission Equipement Salles et Terrains	⇒ Daniel LEBIGOT
Président Commission des Réclamations et Litiges	⇒ Gérard SENCE
<i>Et lutte contre les incivilités</i>	
Présidente Commission des Finances	⇒ Jacqueline LECACHEUR
Responsable sponsoring	⇒
Médecin du sport [à trouver et à coopter]	⇒

- Président de la commission de discipline

oui	15	abstention	0	Non	1
-----	----	------------	---	-----	---

Est donc élu :

Président Commission de Discipline : ⇒ **Joël LECACHEUR**

- Instructeur des dossiers

oui	13	abstention	2	Non	1
-----	----	------------	---	-----	---

Est donc élu :

Instructeur dossiers ⇒ **Daniel GRISOLET**

⇒ Composition et Règlements Intérieurs des commissions :

Le président informe donc les nouveaux présidents de commissions qu'ils devront, d'ici au premier C.A. de la rentrée, composer leurs commissions et revoir leurs Règlements Intérieurs pour validation par ce même Conseil d'Administration.

Il reviendra à **Daniel BARRE** de vérifier la conformité de ces règlements intérieurs dès que ceux-ci auront été revus.

Cela sera crucial pour la commission technique, malgré le gros travail que cela représente puisque regroupant cadres et jeunes ...

⇒ Formation des cadres :

En l'absence de représentant de la Ligue, ce point de l'ordre du jour, épineux, ne pourra pas être approfondi. Or, de nombreux clubs appellent le secrétariat et nous sommes incapables de donner des réponses satisfaisantes ...

Selon des sources « officieuses », **Hugues BOURGAULT** indique que ce projet n'ayant pas été voté mais seulement présenté lors de l'A.G. de Ligue, le projet de l'E.T.R. ne devrait pas être mis en place à la rentrée.

Mais il faudra sans doute attendre les élections du mois d'Octobre pour avoir des informations officielles.

Gérard SENECA regrette cet état de fait car nous ne pouvons pas mettre nous-mêmes un calendrier prévisionnel avec réservations de salles au CRJS, mobiliser nos formateurs sur des informations officieuses ...

En réponse à une question, il indique que les modifications fédérales concernent l'appellation des diplômes et leurs contenus : les niveaux 1 et 2 devenant « l'animateur de handball ». La décision de scinder ce niveau en 2 parties (accompagnateur + animateur) relève du projet ETR Normandie.

Or, il y aura inévitablement des incidences financières, entre autre, pour les Comités car ces formations faisaient partie intégrante du conventionnement avec le Département et la DRDJS. L'ETR devant trouver des financements, quelle sera la part qui reviendra aux Comités ?

Les financements, inclus dans nos projets de budgets, cela constituera des pertes non négligeables qui pourraient, à terme, porter préjudice à nos emplois ...

Le Conseil d'Administration mandate le président pour adresser un courrier à la Ligue de Normandie pour obtenir un rendez-vous et avoir des précisions.

Gérard SENECA trouve le projet de mutualisation très intéressant, mais il a été mal présenté et préparé principalement avec les CTF (salariés) des Comités. Toute la logistique maîtrisée par les Comités (Salaires et charges des intervenants, locations de salles, etc.) n'a pas eu droit de citer jusqu'alors.

Nous avons donc besoin de savoir où l'on va.

Hugues BOURGAULT évoque le cas des clubs qui auraient besoin d'envoyer des stagiaires en formation pour répondre à leurs obligations ... Qu'en serait-il ?

Gérard SENECA répond que, en l'absence de possibilités de formation, ces clubs seraient déclarés en règle.

⇒ Finances :

Françoise TERNOIS ayant rendez-vous le 07/07 avec le Département pour la mise en place du dossier de demande de subvention qui tiendra compte d'une situation comptable et non de

programmations d'actions, elle préparera une situation comptable au 30 juin qu'elle nous adressera dès que possible.

❖ **Situation comptable au 26/06 :**

<u>trésorerie</u>	<u>88 426,00 €</u>
<i>Dont chèques à encaisser</i>	<i>9 800,00 €</i>
<i>Solde du Conseil Général (perçu)</i>	<i>6 142,00 €</i>
<u>Reliquat Dépt (à percevoir)</u>	<u>210,00 €</u>
<u>CNDS</u> (non parvenu)	<u>15 000,00 €</u>

En ce qui concerne le CNDS, les administrateurs doivent savoir que si des clubs s'étonnent de voir leur subvention stagner ou régresser, cela vient de l'intervention du CTS au niveau de la DRDJS. Cela n'est pas de notre fait. Nous-mêmes avons vu notre subvention rester au même niveau que l'an dernier.

Françoise TERNOIS regrette que trop de clubs encore n'établissent pas de dossier CNDS ou ne tiennent pas compte des thèmes retenus.

⇒ **Parole libre :**

➤ **Finances :**

Françoise TERNOIS rappelle que les présidents de commissions doivent l'informer afin qu'elle puisse en tenir compte dans sa gestion des comptes lorsqu'ils programment des dépenses.

➤ **Arbitrage :**

François BLONDEL

- très déçu par les dotations fédérales aux clubs labellisés souhaiterait que celles-ci soient complétées par le Comité.
- Demandra à Aldo BOURGAULT et à Pascal LEGUILLON de l'aider pour la saisie informatique des désignations.
- Demande aussi à Philippe GAUTHIER d'intégrer la CDA.
- Le travail sur les écoles d'arbitrage et les Jeunes Arbitres sera poursuivi et intensifié.
- Suite à une question de Marc CHABIRON, demande comment les clubs labellisés pourraient valoriser leur label par une aide supplémentaire au niveau des subventions. Il serait bon que nous fassions une information aux clubs.

➤ **Développement :**

Daniel DELOR

- Se propose de travailler transversalement avec toutes les commissions :
 - technique,
 - arbitrage,
 - promotion minihand,
 - challenge du département...
- Il se propose aussi, en accord avec le président, de faire le lien avec les institutionnels :
 - Conseil Général,
 - L'agglomération,
 - Conseil régional (tout en étant prudent car cela relève de la Ligue de Normandie ...)

Gérard SENECAL rappelle le projet de promotion du handball féminin, les créations de clubs (St Saens, Pavilly ...). Il suggère aussi le développement du handball des quartiers en

collaboration avec les clubs (Caucriauville avec le HAC, Rouen droite et gauche...), les synergies entre clubs

François BLONDEL revient sur la situation catastrophique du handball masculin au Havre.

➤ **Organisation des compétitions :**

Patrick ROUSSEL demande si les clubs inscrivant leurs jeunes dans des plateaux, proposés par des clubs de Rouen, verront ces équipes reconnues dans leurs obligations.

A ce sujet, la proposition du président lors de l'A.G. de réunir les clubs pour mutualiser les idées sur les formes de pratiques (championnats) lui semble intéressante même s'il reste à trouver un lieu, une date et des modalités à mettre en place.

Daniel BARRE demande si cette formule de plateaux est incompatible avec une forme ultérieure de championnat ? Il lui est répondu que non.

Alexandre LEBIGOT fait part des limites à ces propositions de plateaux à cause des accessions ligue ...

Philippe GAUTHIER regrette la situation faite au club de Neufchatel/Callengeville qui est rétrogradé à cause de clubs qui ne souhaitent plus évoluer au niveau régional. Ces clubs, dit-il, devraient redescendre au plus bas niveau.

Isabelle RENAULT évoque le même problème rencontré en féminines.

Gérard SENCE rappelle qu'il s'agit de sanctions réglementaires fédérales : ces clubs sont rétrogradés de 2 divisions et ne peuvent retrouver un niveau supérieur avant 2 saisons.

Gérard SENCE Propose une sortie par le haut en instituant, pour la prochaine saison, une poule de 13 clubs. Cette proposition recueille l'assentiment des administrateurs.

Patrick ROUSSEL termine ses interventions sur une proposition de valorisation du handball loisir qui peut se jouer librement.

Françoise TERNOIS insiste sur l'obligation des licences handball loisir.

Gérard SENCAL suggère d'envoyer une documentation pour répertorier les clubs (ou associations intéressées) pour établir un listing qui serait adressé aux personnes intéressées.

➤ **Discipline :**

Hugues BOURGAULT demande si les clubs féminins, au niveau statistique, comptabilisent autant de dossiers que les masculins.

Jacqueline LECACHEUR répond que non, mais cela change et des dossiers « sérieux » ont été étudiés la saison dernière.

Daniel GRISOLET signale que, suite aux finales de challenge, un dossier très grave est à étudier.

➤ **Technique :**

Hugues BOURGAULT invite les présidents de la commission sportive et d'arbitrage à participer à ses réunions car il souhaite travailler ensemble et éviter les doublons ainsi qu'équilibrer les calendriers (par exemple, cette saison, la dernière journée de détection était bien trop tardive pour les bénévoles...)

➤ **Règlementation :**

Daniel BARRE demande si la commission Statuts et réglementation travaille sur sollicitation. Il lui est répondu que oui.

⇒ **Questions diverses :**

- Quelques recommandations en ce début de mandat :
 - Etre vigilants lors des convocations aux réunions : destinataires, invités, copies (président, secrétaire générale, trésorière)
 - Etre vigilants pour les déplacements (coût en forte augmentation), les notes de frais (kilométrage, péages).
 - Privilégier le travail Internet.
 - Les repas ne peuvent plus être pris au Comité (problèmes de voisinage. Une proposition sera étudiée et proposée en début de saison prochaine.
 - Limiter les visites amicales au siège qui doit rester ouvert mais ces visites entraînent des heures supplémentaires ...
 - Respecter la coupure du midi nécessaire à nos salariés pour se sustenter et se reposer un peu.
- Hugues BOURGAULT demande si l'autorisation pour les -15 ans en -18 s'applique uniquement aux filles ou est étendue aux masculins. Il lui est répondu que cela ne concerne que les féminines. Le tableau devra donc être refait.
- Daniel GRISOLET demande où en est le projet d'informatisation des clubs. Gérard SENEAL répond que nous sommes en attente de la Ligue puisque le Conseil Régional ne traite qu'avec les ligues régionales.
- Daniel LEBIGOT demande s'il existe des dossiers établis d'avance pour la commission salles et terrains. Il lui est répondu que oui mais que c'est aux clubs qu'appartient de remplir ces dossiers et de nous les adresser.
- Daniel DELOR Demande si un administrateur serait libre pour rendre visite à nos salariés (Vincent et Olivier) qui œuvrent à Mauquenchy.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 21h.

La Secrétaire Générale
 Secrétaire de séance
Annie BLONDEL

Le Président

Gérard SENEAL

Procès-verbal adopté à la majorité des présents lors du Conseil d'Administration du 26.09.08 après modifications

Pour : 18

Contre :

Abstentions :
